

INTRODUCTION

TABLE DES MATIÈRES

PAGE 1	INTRODUCTION
PAGE 2	LE MARCHÉ
PAGES 3-4	CROISSANCE PRÉVUE
PAGES 5-6	CROISSANCE DES IMPORTATIONS - TENDANCES
PAGES 7-8	PART DU MARCHÉ - TENDANCES
PAGES 9-15	ANNEXE 1 - LA DÉRÈGLEMENTATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS EN NOUVELLE-ZÉLANDE
PAGES 16-22	ANNEXE 2 - HOMOLOGATION DU MATÉRIEL ET "TELEPERMIT"
PAGES 23-24	ANNEXE 3 - NOTE CONCERNANT LES IMPORTATEURS
PAGES 25-34	ANNEXE 4 - TÉLÉCOM CORP. ET SES CONCURRENTS
PAGES 35-37	ANNEXE 5 - ADJUDICATION DE SEGMENTS DU SPECTRE DES RADIOFRÉQUENCES (NOV. 1989)

Cette évolution est particulièrement sensible dans les secteurs des communications, de la radiodiffusion, des télécommunications et de la technologie de l'information. Aujourd'hui, le secteur des communications de la Nouvelle-Zélande est le moins réglementé du monde. Contrairement à d'autres pays, la Nouvelle-Zélande ne dispose pas d'un organisme de réglementation dans ce domaine. Dans tous les secteurs industriels, la concurrence est régie par le "Fair Trading Act" et le "Commerce Act".

Récemment, le gouvernement a proposé de vendre aux enchères des segments du spectre des radiofréquences, pour ouvrir la voie à la privatisation de ce secteur. La réaction du public a été mitigée et la décision finale n'a pas encore été prise. (Voir aussi l'Annexe 5, page ...)